

Salon "La Levée de la Loire" Charte de Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)

Le Conseil d'Administration de Loirevinbio a adopté une nouvelle résolution visant à s'engager pour la prévention des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) au sein de la Levée de la Loire.

Nous voulons faire de la Levée un espace de travail et de dégustation sûr et respectueux pour les femmes et pour chacun d'entre nous .

Cette Charte vise à informer les exposants et exposantes du cadre de sécurité mis en place et des nouvelles mesures prises durant le salon. Elle est le fruit d'un travail de collaboration avec le Collectif VITI-F, groupe de femmes du monde du vin en Pays de Loire, animé par la CAB Pays de Loire.

Nous encourageons la vigilance et la coopération de chacun et chacune pour assurer le succès de cette initiative.

1. Communication aux Exposants

- ✧ En 2024, diffusion de la charte de Prévention des VSS en format papier à chaque exposant
- ✧ En 2025, Mise en place d'une alerte sur le site d'inscription, informant de l'engagement du salon en matière de prévention des VSS ; Intégration de la Charte dans le Règlement Intérieur, signé par tous les exposants, démontrant leur adhésion aux principes de prévention des VSS.

Mesures mises en place pour l'édition 2025 :

2. Signalétique dans le salon

Collage d'affiches et distribution de flyers, sensibilisant exposants et visiteurs à la prévention des VSS.

3. Mesures de Prévention

- Mise en place d'un point d'accueil dans le salon, avec permanence de bénévoles par demi-journée.
- Instauration d'un code d'alerte permettant de signaler un problème en temps réel via un SMS ou autre moyen (code de langage).
- Sensibilisation des organisateurs au protocole de prévention et d'accompagnement.
- Information à chaque participant sur les dispositions légales en matière de prévention et de condamnation des VSS.

4. Badges de Reconnaissance des personnes référentes

Création de badges spécifiques pour les personnes référentes de la charte et de prévention des VSS (bénévoles, exposants, organisateurs).

5. Accompagnement des victimes

Mise en place d'un dispositif pour accompagner les personnes victimes durant l'événement, avec une liste de personnes ressources : **La victime s'adresse à une personne référente qui recueille son propos ; un temps d'échange rapide a lieu entre la personne référente et un dirigeant de Loirevinbio, qui pose ensuite l'avertissement (carton jaune) ou se charge de l'exclusion (carton rouge) de l'auteur des VSS.**

6. Avertissement en cas de Comportements Sexistes

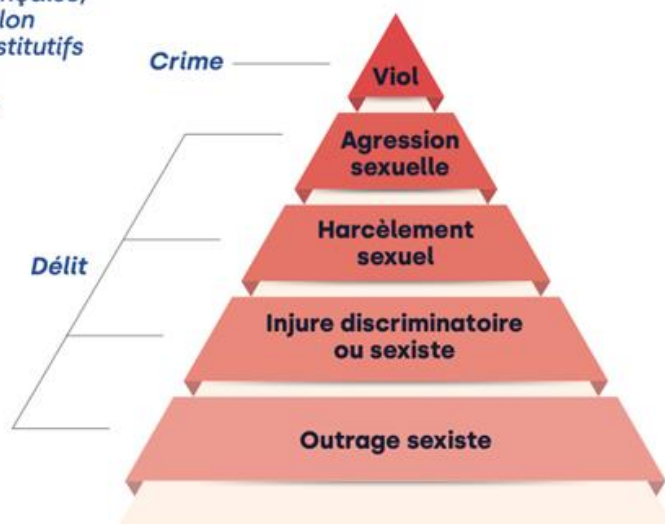
- En cas de constatation d'agissements sexistes : délivrance d'un avertissement (carton jaune) rappelant le règlement et les comportements attendus.
- En cas de récidive, exclusion définitive de la personne du salon (carton rouge).

7. Exclusion Immédiate en cas d'actes graves

Exclusion immédiate sur le champ de l'auteur en cas d'injures sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle, tentative de viol ou viol, avec intervention des services de Police pour certains faits criminels.

Qu'est-ce que les VSS ? Pyramide de gravité des violences sexistes et sexuelles (inspirée de La pyramide des violences sexistes et sexuelles de HandsAway <https://www.handsaway.fr/>)

En vertu de la loi française, les faits peuvent, selon leur gravité, être constitutifs d'un délit ou, le cas échéant, d'un crime.



<https://www.economie.gouv.fr/files/files/2021/guide-vss-comprendre-et-agir-2021.pdf>

<https://lalevedelaloire.com/> <https://www.biopaysdelaloire.fr/> @viti_F_Vin sur Instagram